	FICHE DE POSTE **Médecin psychiatre temps plein**	**Page 1/5**

Informations Générales

Établissement : Centre Hospitaliser Charles Perrens (Bordeaux)

Intitulé de l'offre : Poste de Praticien Contractuel
Psychiatre référent CUMP 33 adjoint

Date de prise de fonction : A pouvoir dès à présent

Responsable hiérarchique : Dr Charles-Henry MARTIN, Psychiatre référent zone de défense sud-ouest

Lieu de travail : Centre Hospitaliser Charles Perrens (Bordeaux)

Contact : Dr CH MARTIN cmartin*@ch-perrens.fr*

Candidature à adresser à : recrutementmedical@ch-perrens.fr
Ou
Centre Hospitalier Charles Perrens
Direction des Affaires Médicales
121 rue de la Béchade - CS 81285 - 33076 BORDEAUX Cedex

Présentation de l'établissement

Centre Hospitaliser Charles Perrens :

Le Centre Hospitalier Charles Perrens est un établissement public de santé mentale situé à Bordeaux.

En plus des missions de diagnostic, de soins, de prévention et de postcure des maladies mentales, l'établissement assure des activités d'enseignement et de recherche en collaboration avec l'Université et le CHU de Bordeaux avec lesquels il forme l'un des plus importants pôle hospitalo-universitaire de France.

Sa zone d'attraction s'étend sur la ville de Bordeaux, les communes de Bordeaux Métropole situées sur la rive gauche de la Garonne, et l'Ouest du département, de Lesparre à Arcachon. L'établissement rayonne par ailleurs sur toute la région Nouvelle - Aquitaine pour certaines activités dont il est le référent comme l'urgence médico-psychologique.

L'établissement est un acteur économique majeur de la métropole et de la région : 1 700 agents (ETP), un budget d'environ 110 millions d'euros, une file active d'environ 25 000 patients en croissance constante, et une capacité de 506 lits et 304 places ainsi que 60 lits et places pour la Maison d'Accueil Spécialisée.

La Cellule d'Urgence Médico-Psychologique de la Gironde (CUMP33) est une unité du CH Charles Perrens et rattachée à l'aide médicale urgente (SAMU33) qui intervient en cas d'événement impliquant de nombreuses victimes ou d'événement à fort impact psychologique.

La CUMP 33 a des missions départementales (Gironde), régionales (Nouvelle Aquitaine) et zonales (zone de défense sud-ouest).

Présentation de la structure et de l'équipe

La Cellule d'Urgence Médico-Psychologique de Bordeaux est rattachée au Secrétariat Général du Centre Hospitalier Charles Perrens. Liée par une convention au SAMU du CHU de Bordeaux, elle fait partie du dispositif de l'aide médicale urgente.

Les catastrophes ou les accidents occasionnent non seulement des blessures physiques, mais aussi des blessures psychiques individuelles ou collectives, immédiates ou différées, aiguës ou chroniques. Les victimes de ces blessures psychiques doivent recevoir des soins d'urgence au même titre que les blessés physiques. L'intervention rapide de médecins psychiatres, de psychologues et d'infirmiers volontaires préalablement formés composant les cellules d'urgence médico-psychologique (CUMP) et intégrés aux équipes d'aide médicale urgente doit permettre une prise en charge immédiate et post-immédiate optimale. Cette prise en charge doit s'étendre au soin médico-psychologique des personnels et professionnels de santé et des sauveteurs, ainsi qu'aux établissements sociaux et médico-sociaux.

L'Agence régionale de santé (ARS) organise la prise en charge des urgences médico-psychologiques qui fait partie du dispositif de l'aide médicale urgente. À ce titre, une CUMP est constituée dans chaque établissement de santé siège du service d'aide médicale urgente (SAMU).

La CUMP de Bordeaux rempli donc à ce titre des missions départementales, mais aussi de coordination régionale mentionnée à l'article R. 6311-25-1 notamment pour la formation des professionnels des cellules d'urgence médico-psychologiques et la continuité des soins médico-psychologiques, ainsi que d'appui technique auprès de l'ARS Nouvelle-Aquitaine.

Dans le cadre du financement alloué, la composition de l'équipe d'urgence médico-psychologique dédiée est adaptée aux besoins et aux ressources propres à chaque CUMP régionale.

Pour la CUMP 33 zone de défense sud-Ouest, l'équipe se compose d'un temps de psychiatre référent de zone de défense assisté d'un praticien hospitalier adjoint, et complété par 3 psychologues, 1 infirmier et une aide médico-administrative.

La CUMP est chargée, en lien avec le SAMU territorialement compétent, d'organiser l'activité départementale en particulier :

- D'assurer le recrutement des volontaires et de transmettre à la CUMP régionale la liste des médecins psychiatres, des psychologues et des infirmiers volontaires pour intervenir au sein de la cellule d'urgence médico-psychologique départementale ;
- De contribuer avec le service d'aide médicale urgente (SAMU) de rattachement de la CUMP à l'élaboration du schéma type d'intervention mentionné à l'article R. 6311-27 du code de la santé publique ;
- D'organiser le fonctionnement de la CUMP et d'assurer sa coordination en particulier lors de son intervention dans les conditions prévues à l'article R. 6311-27 du code de la santé publique.

En outre, le psychiatre référent :

- Participe à la formation initiale et continue des personnels et professionnels de santé de la CUMP à la prise en charge des urgences médico-psychologiques, organisée par la CUMP régionale ;
- Développe des partenariats, formalisés sous la forme de conventions notamment dans le cadre du réseau des urgences mentionnées à l'article R. 6123-26 du code de la santé publique, avec les acteurs départementaux de l'aide aux victimes (services dédiés de l'éducation nationale, services dédiés des collectivités territoriales, associations d'aide aux victimes, associations agréées de sécurité civile, …) ;
- Établit le bilan d'activité annuel de la CUMP départementale qui est transmis à la CUMP régionale.

Elle organise également des consultations de psycho-traumatologie pour ces victimes d'événements récents ainsi qu'une consultation dédiée aux professionnels.

La CUMP de Bordeaux, dans ses missions régionales et zonales, mène des projets en recherche clinique et dans l'innovation

Missions et activités du poste

MISSIONS GENERALES :

- Renforcement de l'équipe de la CUMP 33 avec appui du psychiatre référent zonal dans ses missions.
- Prise en charge des personnes victimes d'événement à fort retentissement psychologique en pré-hospitalier, dans le cadre d'intervention CUMP avec le SAMU33 (interventions immédiates et post-immédiates)
- Participation aux temps institutionnels en lien avec le fonctionnement de l'unité : réunion clinique pluridisciplinaire hebdomadaire, staff quotidien avec l'équipe soignante, réunions institutionnelles,
- Encadrement des étudiants en médecine en poste dans l'unité
- Participation à l'astreinte CUMP 33 du SAMU (régulations / interventions / coordination)
- Participation aux gardes médicales de l'établissement
- Préparation et réponses aux situations sanitaires exceptionnelles
- Solidarité interne au CH Charles Perrens avec renforts sur le centre de crise (SECOP) et les services d'intra-hospitalier de psychiatrie de l'adulte si nécessité de service
- Solidarité territoriale

ACTIVITES PRINCIPALES :

Ce poste de Praticien Contractuel repose sur une activité de psychiatre référent CUMP adjoint :

Activités cliniques :

- Interventions pré-hospitalières avec le SAMU 33
- Consultations hospitalières « événement récent »
- Consultations au bénéfice des professionnels de santé
- Astreinte SAMU-CUMP

Activité d'enseignement :

- Encadrement et accompagnement pédagogique, supervisions collectives ou individuelles de personnes (agents, étudiants, stagiaires …)
- Participation active aux divers enseignements concernant l'urgence médico-psychologique et les situations de psychotraumatisme
- Formation théorique et pratique auprès des volontaires sur la prise en charge en situation du traumatisme psychique
- Encadrement de stagiaires psychologues souhaitant se spécialiser en soins psychologiques d'urgence
- Diffusion des connaissances : participation aux formations nationales et colloques, communications et publication d'articles scientifiques
- Mise à jour des connaissances et de l'évolution des pratiques à travers une démarche personnelle de formation continue
- Participation à la gestion de projets transversaux internes ou externes à l'établissement
- Animation de formation en lien avec la psychotraumatologie et la psychiatrie de catastrophe.
- Participation à l'animation des réseaux de professionnels sur le territoire

Activité de coordination et d'animation du réseau

- Coordination des interventions et organisation interne de la cellule
- Animation du réseau départemental et régional des professionnels volontaires

- Veille au bon fonctionnement du réseau des CUMP de la Nouvelle-Aquitaine
- Travail institutionnel, élaboration du rapport d'activité départemental et régional
- Travail de réseau au niveau départemental, régional, zonal et national (auprès des différentes CUMP et des partenaires)

Caractéristiques de maîtrise du poste

Diplôme et/ou qualification :

- Docteur en médecine
- D.E.S. de psychiatrie

- Un D.U. en psychotraumatologie et une expérience avancée en urgences médico-psychologique sont recommandés

Connaissances :

- Psychiatrie d'urgence et de catastrophe
- Psychotraumatologie
- Thérapies cognitivo-comportementales
- Evidence-Based Medicine
- S'inscrire dans un processus d'acquisition de connaissances globales sur la CUMP
- Maîtriser la méthode scientifique et des processus de publication
- Connaissances en recherche clinique et évaluations psychométriques

Savoir faire :

- Savoir travailler en situation de crise, de stress et d'urgence devant des situations inattendues et évolutives rapidement
- Savoir utiliser les outils numériques en santé (logiciels réseaux, plateformes numériques).
- Savoir élaborer et rédiger un protocole de recherche scientifique
- Savoir rédiger et publier un article scientifique en langue anglaise
- Savoir auditer l'état général d'une situation, d'un système, d'une organisation
- Faire preuve de méthode, d'organisation dans son travail
- Savoir maîtriser des procédures et protocoles en vigueur dans le service.
- Savoir synthétiser des notes et réaliser des documents de synthèse ou des rapports
- Savoir dispenser et partager des connaissances théoriques et empiriques

Savoir être :

- Implication, esprit d'équipe, qualités relationnelles
- Bienveillance, adaptabilité, et valeur de solidarité
- Capacités d'écoute, d'analyse et de synthèse.
- Disponibilité, dynamisme, sens de la communication et de la diplomatie.
- Vigilance et rigueur professionnelle constante.
- Capacité à s'adapter sur le terrain hors de tout cadre hospitalier.
- Capacité à s'inscrire avec dynamisme dans un travail d'équipe pluridisciplinaire.
- Faire preuve d'une grande disponibilité et d'une capacité d'adaptation aux contraintes du poste.
- Capacité à pouvoir être confronté aux états de détresse majeure en situation de catastrophe et en connaître ses limites.
- Respect et capacités de travail avec les autorités administratives.

Relations

Relations internes :

- L'équipe de la CUMP de Bordeaux Nouvelle-Aquitaine
- Secrétariat général
- Unités du Centre Hospitalier Charles Perrens
- Médecins intervenants au sein des équipes intervenant sur les sites suivants : SECOP, urgences et liaison du CHU
- Direction des affaires médicales
- Le Centre régional de Psychotraumatologie Nouvelle Aquitaine Sud
- Service de santé au travail

Relations externes :

- L'équipe pluridisciplinaire du SAMU du CHU de Bordeaux
- Réseau des urgences
- La cellule Régionale et Zonale de Défense et Sécurité de l'ARS Nouvelle Aquitaine.
- Préfecture de la Gironde
- Ensemble des professionnels du réseau national des CUMP
- Associations Agrées de Sécurité Civile
- Associations Agrées d'Aide aux Victimes
- Les établissements sanitaires de Nouvelle-Aquitaine.
- Les établissements sociaux et médico-sociaux de Nouvelle-Aquitaine

Spécificités du poste

- Poste à temps plein
- Travail posté aux locaux CUMP du CH Charles PERRENS et au SAMU 33 – CHU de Bordeaux PELLEGRIN
- Travail de jour en journée pleine, sauf impératif liés à un déclenchement et aux interventions
- Disponibilité téléphonique permanente (de jour comme de nuit) lors des astreintes SAMU.
- Maintien sur place ou rappel en cas de situation sanitaire exceptionnelle.
- Permis de conduire B